

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira, en session publique ordinaire, à la Salle du Conseil et des Mariages,

**Le VENDREDI 27 MARS 2026 à 11h00**

**Ordre du jour :**

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 mars 2026.

**Affaires générales :**

- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Désignation des délégués communaux :
  - Au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER)
  - Au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Saint-Clément / Les Portes (SIVOS)
  - Au Syndicat Départemental de la Voirie (SDV17)
  - Au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
  - Auprès de SOLURIS
- Détermination des commissions communales et désignation des membres
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
  - Fixation du nombre des membres du CCAS
  - Election des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS

**Finances :**

- Indemnités de fonction des élus
- Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes,
- Demande de subvention formulée par l'APE Les Portes / Saint-Clément

**Personnel :**

- Misen en place d'un service civique

**Questions diverses**

Le Maire,

Alain POCHON